



© Airlawka Aung Tun / Dreamstime

En 2023, le Bureau d'expertises de la FMH a réalisé 50 expertises.

Bureau d'expertises extrajudiciaires de la FMH

Rapport annuel 2023 Dès le 29 mai 2024, le rapport annuel 2023 du Bureau d'expertises est disponible sur le site internet de la FMH. Seule est publiée ici la statistique concernant l'année écoulée.

Valérie Rothhardt^a, Caroline Hartmann^b

^a Avocate, co-responsable du Bureau d'expertises; ^b Avocate, Dre en droit, co-responsable du Bureau d'expertises

Si vous souhaitez en apprendre plus sur l'activité du Bureau d'expertises en 2023, vous pouvez donc suivre le chemin www.fmh.ch → À propos de la FMH → Organisation → Bureau d'expertises de la FMH → Rapport annuel. Vous y trouverez notamment une analyse de la statistique et des informations sur les expertises orales qui se sont déroulées l'année passée avec succès.

Nous vous souhaitons une agréable lecture!

Correspondance
[gutachterstelle\[at\]fmh.ch](mailto:gutachterstelle[at]fmh.ch)

Tableau 1: Expertises établies [1] et leur résultat par région linguistique, 2023

	Expertises établies	Violation devoir de diligence [2] avérée	Violation devoir de diligence niée	Violation devoir de diligence indéterminée
Suisse alémanique	27	14	13	0
Tessin	2	1	1	0
Suisse romande	21	6	14	1
Toute la Suisse	50 (100%)	21 (42%)	28 (56%)	1 (2%)

¹ Comprend les expertises écrites et les expertises conjointes de la FMH.
² La notion de violation du devoir de diligence recouvre la faute de diagnostic et/ou de traitement, la violation du devoir d'information et la faute liée à l'organisation.

Tableau 2: Lien de causalité [3] par région linguistique, 2023

	Violation devoir de diligence avérée	Causalité confirmée	Causalité niée
Suisse alémanique	14	10	4
Tessin	1	1	0
Suisse romande	6	4	2
Toute la Suisse	21 (100%)	15 (71,4%)	6 (28,6%)

³ Le lien de causalité est considéré comme étant admis quand l'experte ou l'expert l'a estimé certain, très probable ou revêtant une vraisemblance prépondérante.

Tableau 3: Non-entrées en matière par région linguistique, 2023

	Non-entrées en matière
Suisse alémanique	1
Tessin	0
Suisse romande	4
Toute la Suisse	5

Tableau 4: Expertises établies et leur résultat [4] par spécialité, 2023 et 1982-2023

	Expertises établies		Violation devoir de diligence avérée		Violation devoir de diligence niée		Violation devoir de diligence indéterminée	
	2023	1982–2023	2023	1982–2023	2023	1982–2023	2023	1982–2023
Allergologie et immunologie	0	1	1	1	0	0	0	0
Médecine interne générale	5	513	2	187	3	312	0	14
Anesthésiologie	0	128	1	42	0	84	0	3
Chirurgie	3	886	2	318	1	54	0	27
Dermatologie	0	31	1	10	0	20	0	2
Gastro-entérologie	2	26	1	10	1	16	0	0
Gynécologie et obstétrique	6	504	2	194	4	302	0	8
Hématologie	0	1	0	1	0	0	0	0
Chirurgie de la main	0	70	0	26	1	43	0	2
Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique	0	29	0	9	0	19	0	1
Infectiologie	0	1	0	1	0	0	0	0
Médecine intensive	1	3	1	3	0	1	0	0
Cardiologie	1	29	1	14	0	14	0	1
Chirurgie maxillo-faciale	0	28	0	3	0	25	0	0
Chirurgie pédiatrique	0	15	0	5	0	10	0	0
Psychiatrie pédiatrique	0	1	0	0	0	1	0	0
Néphrologie	0	2	0	0	0	2	0	0
Neurochirurgie	5	124	4	43	2	82	0	2
Neurologie	3	34	0	9	3	24	0	1
Oncologie	0	10	0	4	0	6	0	0
Ophtalmologie	4	164	2	52	1	106	1	7
Chirurgie orthopédique	15	846	5	315	10	516	0	15
Oto-rhino-laryngologie	1	127	1	32	0	91	0	4
Pédiatrie	0	76	0	33	0	40	0	3
Pathologie	0	6	0	4	0	2	0	0
Pharmacologie	0	2	0	2	0	0	0	0
Médecine physique et réadaptation	0	13	0	3	0	9	0	1
Chirurgie plastique, re-constructive et esthétique	3	139	0	29	3	108	0	3
Pneumologie	0	3	0	2	0	1	0	0
Psychiatrie	0	22	0	10	0	13	0	0
Radiologie	0	60	0	16	0	41	0	4
Radio-oncologie	0	1	0	1	0	0	0	0
Rhumatologie	0	18	0	6	0	12	0	0
Chirurgie thoracique	0	1	0	0	0	1	0	0
Urologie	1	92	2	16	0	74	0	3

⁴ En cas d'expertise multidisciplinaire, chaque violation du devoir de diligence constatée est répertoriée sous la discipline correspondante. Il peut donc y avoir une différence entre le nombre d'expertises établies et le nombre de violations du devoir de diligence constatées dans les différentes disciplines.